

INSCRIPTION FORMATION

CHEF/FE DE PROJET EN MONTAGE SOLAIRE

INCL. SOLARTEUR

Modules	Dates*	Frais
Solarteur		CHF
Energie, environnement, marché	2024 2 (½), 06, 09 (½), 13, 16 (½), 20, 23 (½), 27 et 30 (½) novembre.	7300.-
Base d'électrotechnique	04, 07 (½), 11 et 14 (½) décembre.	
Base de technique en thermie	2025 08, 11 (½), 15, 18 (½), 22, 25 (½) et 29 janvier.	
Solaire photovoltaïque	1 ^{er} (½), 05, 08 (½) et 26 février.	
Solaire thermique	1 ^{er} (½), 05, 08 (½), 12, 15 (½), 19, 22 (½), 26, 29 (½) mars.	
Pompe à chaleur	Réserve: 02, 05 (½), 30 avril et 03 (½) mai.	
Sécurité au travail		
Chef de projet en montage solaire		CHF
Gestion de projet 1	2025-2026 (4 jours)	2800.-
Gestion de projet en montage solaire	2025-2026 (8 jours)	
Examen final	2026	1500.-

Lieux des cours:

Solarteur: HEIG-VD, Yverdon-les-Bains

Chef de projet en montage solaire: Centre de formation Polybat, Les Paccots

Délai d'inscription pour la formation de Solarteur: 04 octobre 2024

Délai d'inscription pour des modules individuels: 30 jours avant le 1er jour du module

Retour des inscriptions par fax au 021 948 20 42 ou par email à l'adresse aurelie.aubry@polybat.ch

Nom et prénom

Lieu, date

Signature

L'utilisation du masculin sous-entend toujours aussi le féminin.

Nom et prénom

Adresse

NPA, lieu

Date de naissance

N° AVS

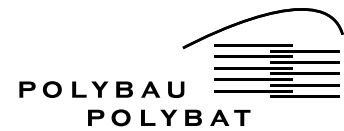
Lieu d'origine

Email

Tél. privé

Tél. mobile

Raison sociale et adresse de l'employeur



Prestations de formation pour les professionnels
de l'enveloppe des édifices

Membre **Enveloppe des édifices** **SESE** **PAVIDENSA** **APSFV** **VSR** **Swissolar**

Adresse de facturation **participant** **employeur**

Formations professionnelles terminées

Formations continues fréquentées

Remarques

Délai d'inscription 04 octobre 2024

Joindre

- une photo d'identité au format passeport
- copie du CFC ou équivalent
- CV à jour

Les inscriptions seront traitées en fonction de leur date d'entrée. Une confirmation de participation sera envoyée après l'échéance d'inscription.

Les cours de formation supérieure organisés par le centre de formation Polybat donnent droit à des réductions pour les entreprises membre de la CCT toiture et façade. Ces réductions sont validées et remboursées par Enveloppe des Edifices Suisses. Les demandes de remboursement doivent être envoyées avec la facture de la formation, un bulletin de versement pour le remboursement et la preuve de paiement (selon CCT annexe 2, art. 4) à l'adresse suivante : Enveloppe des Edifices Suisses, Lindenstrasse 4, 9240 Uzwil.

Les participants résidant depuis au moins 2 ans dans un canton signataire de l'accord intercantonal sur les écoles supérieures spécialisées (AESS) peuvent demander un remboursement des frais de cours.